



# CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Le lundi 09 septembre 2019.

**Destinataires :**

Mme ANDRINO Alexandra, M. CHARPENTIER Philippe, Mme COULOT Corinne, M. DE WULF Henri, M. HOMBOURGER Bernard, Mme LECONTE Valérie, M. PAPAZIAN Gil, Mme RIGNAULT Maryse, M. Benoît ROCHE, M. SIMEON Éric, Mme VANDEWINCKELE Fabienne.

Mesdames, Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en mairie de Limoges-Fourches le :

**Le vendredi 13 septembre à 19h00.**

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Philippe CHARPENTIER

**ORDRE DU JOUR :**

Hommage à Jean-Mathieu MICHEL, Maire de Signes.

- Délibération N°/2019 : Nomination du secrétaire de séance du 13/09/2019.  
Délibération N°/2019 : Approbation du compte rendu de séance du 27/06/2019.  
Délibération N°/2019 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 13/09/2019  
Délibération N°/2019 : Adhésion au groupement d'intérêt public ID 77.  
Délibération N°/2019 : Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.  
Délibération N°/2019 : Modification du règlement de la salle polyvalente.  
Délibération N°/2019 : Convention d'occupation du domaine public et d'exploitation d'un distributeur de pain.  
Délibération N°/2019 : Décision modificative N°2/2019.  
Délibération N°/2019 : Annulation de la délibération N°42/2019 : Subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre Dame de Paris.  
Délibération N°/2019 : Commission sociale : Reconduction de l'aide aux parents – rentrée scolaire 2019-2020.  
Délibération N°/2019 : SDESM : Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes de levés topographiques et de géo-détection des réseaux (investigations complémentaires).  
Délibération N°/2019 : Modification du RIFSEEP.  
Délibération N°/2019 : Modification simplifiée du P.L.U. – Suppression des emplacements réservés.  
Compte-rendu des commissions.  
Questions et informations diverses.
- Contrat rural : avis sur la faisabilité financière de l'investissement requis par le Conseil Départemental et le Conseil Régional.
  - Point sur le permis de construire concernant le projet de méthaniseur.
  - Changement de clôture de M. et Mme COLLETTE.
  - TAD Melun Nord.